Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXII — No. 33 Sudbury, Ont., le 18 février, 1965 le numéro: 10 cents

Dons de charité pour fins d'impôts:

LE MINISTERE DU REVENU NATIONAL PRECISE: IL NE PEUT Y AVOIR DE TRAITEMENT DE FAVEUR

OTTAWA, le 3 février — Le ministère fédéral du Revenu national appelle l'attention des organisations de charité sur le Bulletin de renseignements no. 17 (décembre 1962). Ce bulletin traite des dons de charité et précise ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Toutes les organisations de charité, y compris les églises, obtiennent le bulletin en question sur demande adressée aux bureaux d'impôt de district.

"Des sondages effectués dans diverses régions du pays ont démontré que certains contribuables réclament des déductions auxquelles ils n'ont pas droit," a déclaré le ministre, l'honorable E.J. Benson. "Je crois que cela est dû, dans la plupart des cas, à une mésinterprétation de la loi. Toutefois, certains contribuables réclament des déductions à l'égard de dons qu'ils n'ont pas réellement faits."

M. Benson a réitéré la ligne de conduite du ministère, c'est-à-dire que chaque contribuable doit être traité de façon équitable, juste et uniforme. "Il s'ensuit," ajoute-t-il, "que tout le monde devrait pouvoir profiter pleinement des déductions auxquelles il a droit en vertu de la loi, mais qu'aucun contribuable ne devrait recevoir de traitement de faveur. Autrement, les autres contribuables sont obligés de supporter plus que leur juste part des impôts."

Le Bulletin de renseignements énumère certains genres de dons pour lesquels la loi actuelle n'accorde pas de déductions, aux fins de l'impôt sur le revenu, même si l'objet du don a un caractère charitable. La liste n'est pas complète, mais les postes mentionnés sont ceux qui font le plus souvent l'objet de demandes injustifiées.

Parmi les dons qui ne sont pas reconnus comme "dons de charité" aux fins des déductions d'impôt, il convient de mentionner: les dons faits aux organisations de charité à l'extérieur du Canada; les dons faits aux particuliers; la valeur des services rendus; la valeur des marchandises, lorsque le coût en a été imputé comme dépense d'une entreprise; les vieux vêtements, meubles, etc., donnés; les droits de scolarité payés aux écoles privées; les sommes payées à l'occasion des parties de cartes, des bingos, des tirages, etc., même s'ils sont organisés au profit d'oeuvres de charité.

Le bulletin souligne également qu'un don échelonné sur plusieurs années ne donne pas au donateur droit à la déduction totale dans l'année où la promesse est faite. La déduction ne peut être réclamée que dans les années où les sommes sont effectivement versées à l'organisation de charité.

Le maximum qu'il est permis de réclamer au titre des dons de charité est 10 p. 100 du revenu net du contribuable. Les sondages démontrent que certains contribuables réclament automatiquement la pleine déduction de 10 p. 100, quel que soit le montant de leurs contributions effectives.

"Depuis quelques années, nous avons dû rejeter un certain nombre de déductions réclamées parce qu'elles ne pouvaient pas être justifiées," a ajouté M. Benson. "Nous espérons qu'en fournissant de plus amples renseignements à la population, nous réduisions ainsi, de façon considérable le nombre des déductions que nous devons rejeter, et que cela nous permettra d'accélérer les remboursements qui, autrement, seraient retardés en attendant qu'une enquête soit faite.

Cinq nouveaux districts scolaires pour l'Ontario

TORONTO — Le gouvernement ontarien annonce une première mesure touchant la décentralisation dans le domaine de l'éducation.

Cinq districts scolaires provinciaux seront établis, annonce le ministre de l'Education, M. William G. Davis. Les chefs-lieu de ces cinq nouveaux districts seront Port-Arthur, North-Bay et Sudbury, en Ontario-nord, et dans l'extrême sud de la province, les districts de London et de Kitchener-Waterloo.

A la direction de chaque nouveau district scolaire est désigné un surintendant dont les fonctions, dit le ministre, seront de coopérer avec les autorités scolaires locales. M. Davis a assuré la Législature que les nouveaux surintendants ne risqueraient en rien d'entrer en conflit avec les autorités scolaires locales.

Les cinq nouveaux surintendants scolaires provinciaux, seront: pour le district de Port-Arthur, M. R. R. Steele, inspecteur d'écoles de Baie-du-Tonnerre; pour le district de Sudbury, à forte population bilingue et néo-canadienne, le nouveau surintendant sera M. G. R. Allan, qui était jusqu'à présent assistant-surintendant de l'éducation supérieure dans le même district.

Le nouveau district scolaire de North Bay aura comme surintendant M. J. H. Kennedy, actuellement attaché au ministère de l'éducation, à Toronto.

Le district scolaire de London, incluant le comté bilingue d'Essex et plusieurs autres comtés environnants, sera M. W. T. Laing, actuellement assistant-surintendant de l'éducation supérieure, pour la même région.

Enfin, le vaste district scolaire groupant les comtés de Grey, Wellington, Waterloo, avec la ville de Kitchener, et autres comtés voisins, sera dirigé par M. R. F. Bornhold, qui dirigeait jusqu'à présent l'éducation supérieure, au minitère à Toronto.

ROBARTS: L'ONTARIO PARTICIPERA AU REGIME FEDERAL DE RETRAITE

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario a déclaré que sa province participera au régime de retraite fédéral, et que son gouvernement a écarté les arguments qui militent en faveur de la création d'un régime distinct pour l'Ontario.

M. Robarts a en même temps, exprimé l'espoir que le Québec révoquera sa décision de se donner un régime de retraite distinct, pour participer lui aussi au régime fédéral. A Ottawa, M. Pearson a déclaré que la décision de l'Ontario à ce sujet est "une très bonne nouvelle" et contribuerait à maintenir l'unité nationale.

Entre-temps, le comité parlementaire chargé d'étudier le régime de rentes du Canada a poursuivi ses audiences publiques à Ottawa. Deux organismes ont soumis des mémoires appuyant le principe du projet fédéral, mais réclamant des modifications de détail.

"Jeunesse Oblige" A CBF-ST-TV

Tous les samedis à 7 heures du soir, le jeune et populaire chanteur PIERRE LALONDE anime *Jeunesse oblige*, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Tous les jeunes sont invités à regarder cette dynamique heure hebdomadaire de variétés conçue spécialement à leur intention.

Une industrie de boulettes de fer serait établie près de North Bay

TORONTO — Le Premier ministre Robarts, s'est dit heureux de la nouvelle qu'une usine de boulettes de fer cru serait établie dans la région de Témagami, à quelque 70 milles au nord de North Bay.

Il s'agit de la nouvelle raffinerie DOFASCO, qui pourra fabriquer jusqu'à un million de tonnes de boulettes de concentré ferreux à haute teneur, à proximité de ses gisements de minerai.

Le Premier ministre Robarts ajoute qu'on lui a assuré que ce développement minier vaudrait un investissement de quelque 40 millions de dollars. La liste de paie touchera les deux millions et demi, par année. Au moins 300 ouvriers, techniciens et employés seront directement salariés, sans compter le bénéfice qu'en retirera le commerce local.

Le président de l'Ontario Northland Railways, M. Allister Johnson, a déclaré que sa compagnie déboursera la somme de $4,000,000 pour la construction d'une voie ferrée reliant la nouvelle mine aux lignes principales. La compagnie Cliffs of Canada s'occupera de l'exploitation.

Le premier homme à "visiter" les installations de l'Expo 67 a été un aveugle, M. W. E. Milton, surintendant de la section du Québec de l'Institut national canadien pour les aveugles. Utilisant une maquette de l'emplacement de l'Exposition universelle, M. Robert-F. Shaw, sous-commissaire général de l'Expo, sert de "guide" à M. Milton et "montre" les terrains à celui-ci. La "tournée" s'est déroulée pendant une réunion où M. Shaw a proclamé officiellement l'ouverture de la Semaine de la canne blanche au Canada. Il a en même temps exposé les projets élaborés par la Compagnie de l'Exposition universelle en vue d'aider les aveugles qui visiteront l'Expo 67.

Centre d'éducation à Elliot Lake

Le ministère de l'Education de l'Ontario, et le ministre fédéral du Travail ont annoncé qu'un Centre d'éducation sera créé à Elliot Lake. Le financement de l'institution sera assuré par les gouvernements fédéral et provincial aux termes de l'Accord sur la formation technique et personnelle. Le Centre offrira divers programmes d'études aux adultes. Il s'y donnera des cours, notamment, sur les beaux-arts, les arts d'interprétation, les techniques de direction des entreprises, les techniques industrielles et les questions du travail. Le Centre mettera des locaux à la disposition des groupes qui s'intéressent aux affaires publiques, au commerce, aux questions de religion, au syndicalisme, aux affaires de l'Etat et de tout autres groupes qui veulent organiser des séminaires d'études en résidence.

TV française à Hearst, Ont.

OTTAWA — Radio - Canada projette d'étendre les services de la télévision française à la région de Hearst, en Ontario, au nord-ouest de Timmins. La Société d'Etat projette également d'étendre les services de radio en langue anglaise à deux endroits de la rive nord du Québec, soit Port-Cartier et Sept-Iles. Ces demandes ont été soumises au ministre fédéral des transports.

CBFST - TV

SAMEDI

11.00 Musique
11.30 Tour de terre
12.00 La souris verte
12.30 Fépinot
1.00 Golf et tennis sur table
2.00 Elles
2.30 Tire d'aiguille
3.00 F = MA
4.00 Les uns les autres
4.30 Images en tête
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Champ libre
8.00 Thierry la Fronde
8.30 La soirée du hockey
10.15 Votre choix
10.45 Téléjournal
11.00 Supplément régional
11.10 Nouvelles du sport
11.16 Cinéma

DIMANCHE

11.00 Musique
11.30 Le Jour du Seigneur
12.30 Le professeur Guillemin
1.00 Aventures vécues
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Ivanhoé
2.30 Magazine international des jeunes
3.00 L'Univers des sports
4.00 Cinéma 65
4.30 Expo 67
5.00 L'heure du Concile
5.30 L'heure des quilles
6.30 Caméra 65
7.00 Robins des bois
7.30 Les intrépides
8.30 Les insolences d'une caméra
9.00 L'heure du concert
10.00 Conférence de presse
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.55 Nouvelles du sport
11.00 Emission médicale de France
11.45 Théâtre chez sol

LUNDI

10.00 Musique
11.00 Long métrage
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage
3.00 Marie-Eve vous suggère
3.15 Des goûts et des couleurs
3.30 Miroir d'Eves
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Les enquêtes Jobidon
5.30 Atome et galaxies
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Les belles histoire des pays d'en haut
8.30 De 9 à 5
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Chasse à l'homme
10.00 Les 15-25
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma

MARDI

10.00 Musique
11.00 Long métrage
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage
3.00 Votre cuisine, Madame
3.30 Si santé m'était comptée
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 A la pointe de l'exploration
5.30 Le chevalier Bayard
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Rue de l'Anse
8.30 Tous pour un
9.00 La Cour est ouverte
9.30 Monsieur LeCoq
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Festival Jean Renoir

MERCREDI

10.00 Musique
11.00 Long métrage
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage
3.00 Reflets
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Coeur aux poings
5.30 Mon amie Flicka
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Le pain du jour
8.30 La cité sans voiles
9.30 Dans le vent
10.00 Sextant
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma

JEUDI

10.00 Musique
11.00 Long métrage
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage
3.00 La bonne fourchette
3.30 Le quotidien magique
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Cadets de la forêt
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Septième-Nord
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Pleins feux sur Duke Ellington
10.00 Actualités politiques
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma

VENDREDI

10.00 Musique
11.00 Long métrage
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage
3.00 Tire l'aiguille
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Ti-Jean Caribou
5.30 L'enfant du cirque
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 L'inspecteur Leclerc
8.30 Cinéma international
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Les couche-tard
11.30 Cinéma

La Librairie Loisirs

Le foyer de la bonne lecture à Sudbury

122 Elm E. - 673-0700

CFBR - SUDBURY

DIMANCHE

7.58 Ouverture
8.00 Nouvelles
8.05 Variétés Dominicales
8.30 Nouvelles et Sports
8.35 Variét.s Dominicales
8.55 Nouvelles et Sports
9.00 Les grandes valses
9.30 Musiques Sud-Américaine
10.00 Nouvelles et Sports
10.05 Accordéon-vedette
10.30 Folklore canadien
11.00 Nouvelles et Sports
11.05 Palmarès de la semaine
1200 Nouvelles
12.05 Dimanche midi
12.55 Sport midi
1.00 Radio journal
1.10 Dimanche midi
1.30 Terre nouvelle
2.00 Nouvelles
2.05 Jeunesse en chansons
3.00 Nouvelles
3.02 Jeunesse en chansons
4.00 Radio journal
4.02 Le dimanche à l'orchestre
4.53 Nouvelles
4.58 Fermetule

LUNDI AU VENDREDI

7.58 Ouverture
8.00 Chez Miville
9.00 Actualités Locales
9.05 Nos disques
10.00 Nouvelles
10.05 Nos disques
10.30 Les souris dansent
Disc-Jockey - Mardi & Jeudi
10.52 Pause musical
10.55 Nouvelles
11.00 Marie Tellier, Avocate
11.15 Chansons pour tous
12.00 Nouvelles
12.05 Diner musical
12.30 Deuxième résumé
12.40 Diner musical
12.55 Sport midi
1.00 Radio Journal
1.10 Succès et nouveautés
1.30 Chevalier de la table ronde
2.00 Nouvelles
2.05 Chevaliers de la table ronde
230 Jeunesse dorée
2.45 Les visages de l'amour
3.00 Radio Journal
3.02 Partage du jour
3.30 Fémina
3.45 Psychologie de la vie quotidienne
3.57 Pause musical
4.00 Radio Sacré-Coeur
4.15 Succès et nouveautés
4.53 Nouvelles
4.58 Fermeture

SAMEDI

7.58 Ouverture
8.00 Nouvelles et sports
8.10 Réveil Musical
8.55 Actualités locales
9.00 Radio journal
9.02 Les aventures de Tintin
9.30 Pot pourri de samedi
10.00 Nouvelles
10.05 Pot pourri du samedi
11.00 Nouvelles
11.05 Pot pourri du samedi
12.00 Nouvelles
12.05 Diner musical
12.30 Deuxième résumé
12.55 Sport midi
1.00 Radio journal
1.10 Intermède
1.15 Vers demain
1.30 Chevaliers de la table ronde
1.55 Nouvelles
2.00 Samedi Deux Heures
2.30 A votre santé
2.40 Le clavier a l'honneur
3.00 Nouvelles
3.05 Chansons de France
3.55 Nouvelles
4.00 Radio Sacré-Coeur
4.15 Succès à l'orchestre
4.53 Nouvelles
4.58 Fermeture

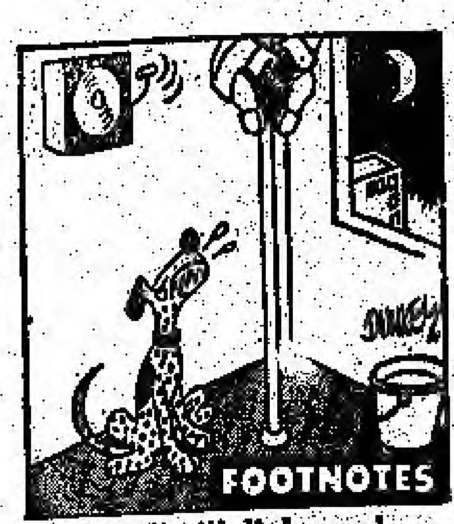

Un "cri" d'alarme!

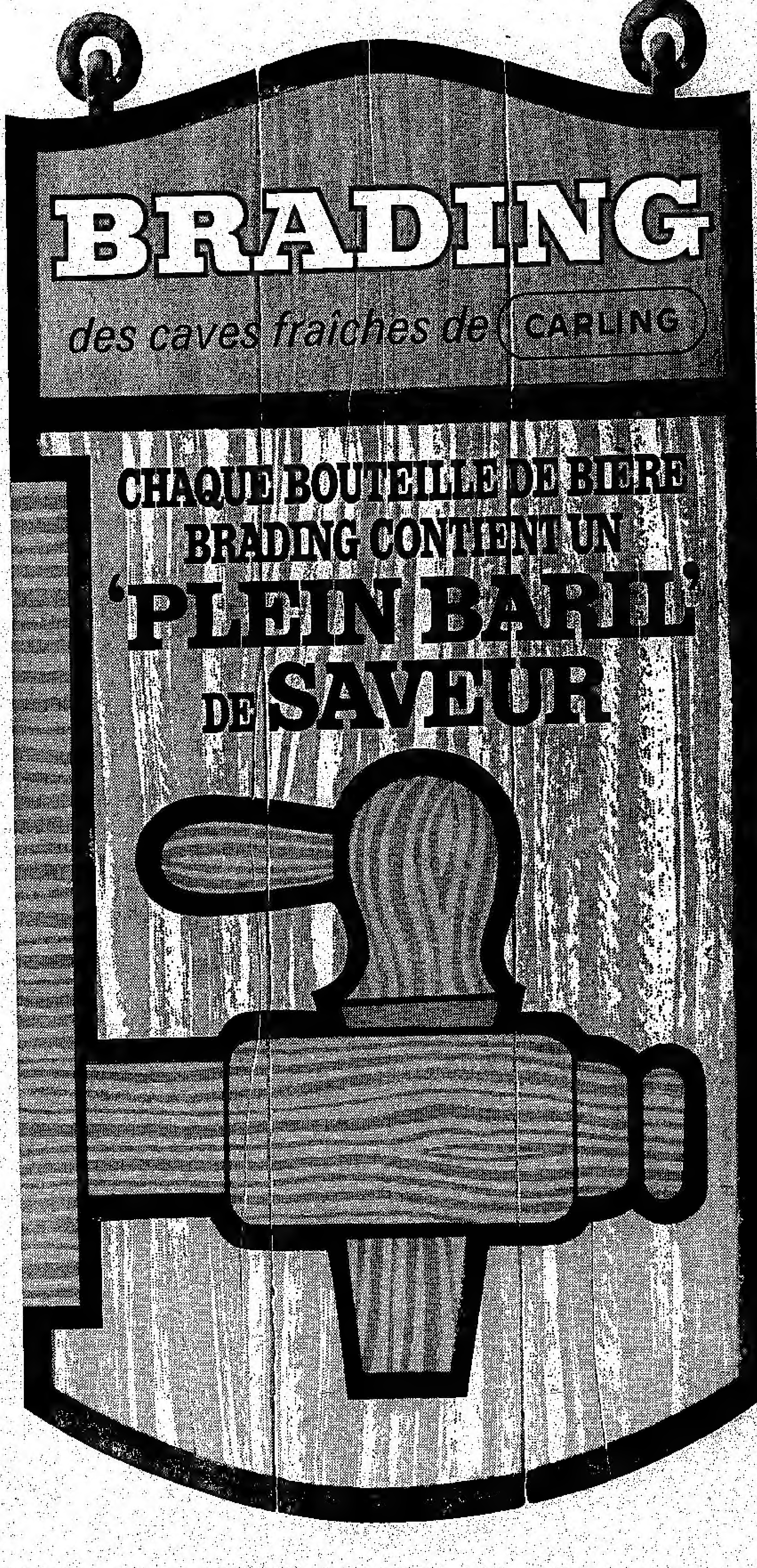

Un réseau international qui réunit les compétences techniques et les arts, les métiers et les sciences . . . voilà Falconbridge.

Un complexe minier et industriel en pleine expansion; une "famille" de compagnies . . . voilà aussi Falconbridge.

Une organisation qui se livre à la prospection, à l'exploitation des mines, au raffinage, aux recherches et à la fabrication, et qui offre sur les marchés du monde entier une vingtaine de produits, y compris le nickel . . . voilà encore Falconbridge.

BUREAUX ADMINISTRATIFS
TORONTO, CANADA

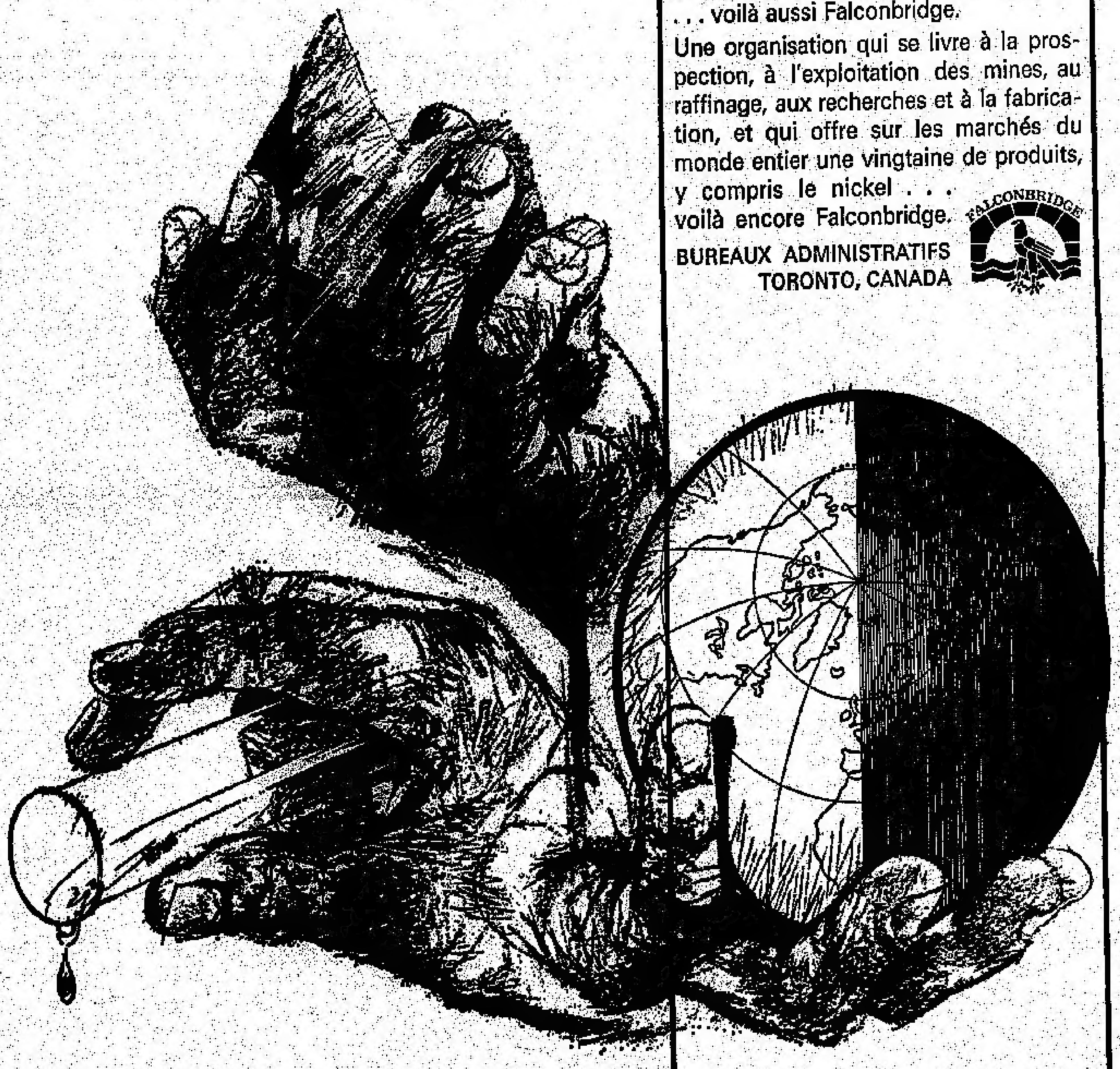

FALCONBRIDGE

LA RUBRIQUE internationale

Il y va de l'avenir des Nations-Unis

par Elisabeth Barker

Le délégué britannique aux Nations Unies, Lord Caradon, a exposé avec netteté les deux objectifs poursuivis par son pays dans la crise à laquelle l'organisation se trouve actuellement en proie, en raison du refus soviétique d'accepter le principe de la responsabilité financière collective.

La Grande-Bretagne, a-t-il déclaré, donne priorité au maintien des principes et des dispositions contenus dans la Charte des Nations Unies. Ensuite, la Grande-Bretagne considère comme presque aussi important l'aboutissement à un accord, sans qu'il soit porté atteinte à ces principes.

Les Britanniques estiment que, pour que les Nations Unies ne sombrent pas dans l'impuissance et la faillite, il est indispensable de s'en tenir au principe que les membres ont l'obligation de s'acquitter de leurs responsabilités en matières de contribution financière, en conformité avec les estimations effectuées par l'Assemblée, de sorte que l'organisation puisse poursuivre ses multiples activités, les opérations de maintien de l'ordre notamment. En étroite liaison avec ce principe s'inscrit la clause - incluse dans l'article 19 de la Charte - en vertu de laquelle, si un membre refuse de s'acquitter de ses responsabilités financières au point qu'il se trouve en retard de plus de deux ans dans le versement de ces cotisations, il est de fait déchu de son droit de vote à l'Assemblée.

Au moment présent, l'Union soviétique et quinze autres membres se sont placés sous le coup de l'article 19. Conformément à la Charte, ces pays n'ont pas le droit de voter avant d'avoir versé une somme suffisante pour réduire leur dette envers les Nations Unies à un niveau inférieur au chiffre des deux années de cotisations. Lord Caradon a indiqué clairement qu'en s'engageant à faire observer la Charte, la Grande-Bretagne ne se livre pas à une sordide querelle d'argent. Elle ne s'intéresse pas non plus à une confrontation de guerre froide entre les grandes puissances. En défendant la Charte, la Grande-Bretagne défend les petits pays.

Ce sont après tout les petits pays qui comptent le plus sur les Nations Unies pour les protéger contre l'aggression ou la rudesse des Etats forts, pour recevoir une aide équitable et impartiale dans le réglement des différends ou dans le maintien de l'ordre, et par-dessus tout pour bénéficier d'une assistance économique et technique sans conditions. Ils n'obtiendront des Nations Unies rien de tout cela si elles ne sont pas fortes et n'ont pas et l'autorité politique et l'argent nécessaires à l'accomplissement de cette tâche.

Elles ne disposeront jamais des fonds indispensables si ses membres - les pays grands et riches en particulier - refusent de faire face à leurs obligations financières conformément aux dispositions de la Charte et déclarent qu'ils ne s'acquitteront de leur dette que quand il leur plaira et qu'ils ne paieront pas à un moment où ils ne le veulent pas.

Déjà, comme l'a indiqué le Secrétaire Général, M. Thant, les fonds de l'organisation se situent à un niveau dangereusement bas. Celle-ci n'est pas loin de la faillite. Cette menace a été levée dans le passé grâce à des mesures d'urgence à court terme, mais celles-ci n'offrent pas de solution durable. En conséquence, la Grande-Bretagne est d'avis que le seul moyen de sauver l'organisation est de s'en tenir à la Charte.

Il ne peut y avoir de doute quant au motif pour lequelle la Grande-Bretagne demande cette prise de position, aux côtés des Etats-Unis. Le ministre des Affaires Etrangères, M. Gordon Walker, a déclaré récemment que le nouveau gouvernement avait pour premier objectif de renforcer le rôle des Nations Unies, qui sont le grand espoir de l'humanité. La Grande-Bretagne, a-t-il dit, joue son rôle au sein de l'organisation avec une vigueur nouvelle.

Il est également évident que la Grande-Bretagne ne veut pas de querelle avec la Russie. A l'instar des Etats-Unis, la Grande-Bretagne s'emploie à instaurer de meilleurs relations avec l'Union Soviétique, avant tout par le fait d'une progression dans le domaine du désarmement, par exemple, en empêchant la prolifération des armes nucléaires. Un affrontement avec la Russie aux Nations Unies ne peut être qu'un obstacle au progrès.

Cependant, à moins que l'Union Soviétique ne souhaite également en éviter un, il se peut qu'un affrontement se révèle inévitable et à longue échéance moins préjudiciable aux Nations Unies qu'une violation de la Charte.

La décision est entre les mains de Moscou. Les puissances occidentales ont fait tout ce qu'elles ont pu au cours de l'année passée pour éviter un heurt à propos de l'article 19. Tout d'abord, elles ont patiemment tenté d'intéresser la Russie à des propositions relatives à de nouvelles méthodes de répartition de la charge financière concernant les opérations de maintien de l'ordre, méthodes qui auraient ménagé les exigences soviétiques à long terme, sans donner toutefois à la Russie un veto financier.

Puis, récemment, les puissances occidentales ont accepté un compromis en vertu duquel - afin d'éviter un affrontement sur l'article 19 - M. Thant demanderait des contributions à un fonds volontaire pour permettre à l'organisation de surmonter ses difficultés financières immédiates. Un apport soviétique suffisamment important à ce fonds, pensait-on, constituerait un geste de générosité et vaudrait, pour employer les termes de Lord Caradon, un grand prestige à la Russie. Du même coup, il pouvait écarter la nécessité d'appliquer à la Russie les dispositions de l'article 19.

L'Union Soviétique pourrait de la sorte se joindre aux autres pays riches pour aider et renforcer les Nations Unies. Pour sa part, la Grande-Bretagne - bien que ne devant pas d'argent - est toute prête à participer à ce fonds. Il n'est aucunement question de "victoire" sur la Russie.

Cette solution pourrait être tout à fait honorable et satisfaisante pour tous. Le refus soviétique ne saurait provenir que soit d'une notion périmée de fierté nationale, soit d'une intention délibérée d'affaiblir l'autorité et l'efficacité des Nations Unies en tant qu'organisation pacificatrice.

Ce serait par conséquent de la part des puissances occidentales une trahison de la Charte et de l'organisation que d'accepter un refus soviétique de verser la somme nécessaire - quelle qu'en soit la forme - en étant malgré tout d'accord pour que l'Union Soviétique conserve son droit de vote, que ce soit pour une courte ou longue période. Cela ne ferait qu'encourager la Russie, et aussi d'autre membres, à tenter d'imposer leur volonté à l'organisation au mépris des règles qui la régissent et de ses besoins vitaux.

Vous aurez profit à lire
L'AMI DU PEUPLE
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER
$3.00 par année
L'Ami du Peuple, Case Postale 696, Sudbury, Ontario
Nom ....
Adresse ....
(PRIERE D'ECRIRE LISIBLEMENT)

L'AMI DU PEUPLE
Fondé en 1942
Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario
$3.00 par année
- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central
Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association
Directrice: Mme Yvonne Lemieux
Rédacteur-en-chef: Germain C. Faucon
Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Chemins de l'Avenir

Le lancement de l'ouvrage du Chanoine Lionel Groulx "Chemins de l'Avenir" avait lieu à la fin de décembre aux Editions FIDES. Un groupe imposant de personnalités y assistait. Nous voyons sur notre photo, de gauche à droite, l'Honorable Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, le Chanoine Lionel Groulx, Son Honneur le Maire de Montréal, M. Jean Drapeau et le R.P. Paul-A. Martin, directeur général des Editions Fides.

Le 11 janvier dernier, à Kingston Ont. une cérémonie avait lieu à la tombe de Sir John A. Macdonald, le premier ministre du Canada du début de la Confédération, commémorant le 150e anniversaire de naissance du grand homme d'état. Parmi les dignitaires qui participaient à la cérémonie, on remarquait: l'honorable George McIlwraith, président du Conseil privé; l'honorable John Robarts, premier ministre de l'Ontario; l'honorable W. Earl Rowe, lieutenant-gouverneur de l'Ontario et l'honorable John Diefenbaker, chef de l'opposition à Ottawa.

Bobby Hull, le prolifique compteur des Black Hawks de Chicago qui dut prendre quelques semaines de repos forcé a été dépassé dans le total des points chez les compteurs de la Ligue nationale de hockey par son coéquipier Stan Mikita. Hull s'acheminait à vive allure vers un nouveau record pour les buts comptés.

LE COURRIER DOMINICAL

"La paroisse est un centre de secours mutuel où doit régner le précepte de la charité"

PAUL VI

Mgr Roy de Québec au Sacré Collège

Comme tous les Canadiens, nous nous sommes vivement réjouis de la promotion accordée par le pape à Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et à vingt-six autres évêques et prélats de l'Eglise de Rome.

La nomination de Mgr Roy au Sacré Collège nous touche plus spécialement non seulement à cause de l'honneur qu'elle fait rejaillir sur notre pays et l'Eglise de Québec mais aussi et surtout en raison de la consécration nouvelle qu'elle apporte au mérite personnel du nouveau cardinal.

Dès son retour au pays, au lendemain de la guerre, Mgr. Roy fut appelé à un rôle de premier plan. De 1945 à 1947, les nominations se succèdent pour lui sans interruption: il est tour à tour nommé supérieur du grand séminaire de Québec, évêque de Trois-Rivière, puis successeur du regretté cardinal Villeneuve à Québec.

Depuis 17 ans, Mgr Roy occupe avec tact et discrétion le siège de Mgr Laval. Chef doux et vénéré d'une très importante Eglise diocésaine, il est en même temps l'un des guides les plus sûrs de toute l'Église canadienne. Il brille rarement au premier rang, sauf quand ses fonctions le lui imposent. Mais il est toujours présent au coeur des situations les plus délicates. Sa cordialité, sa simplicité, son jugement et son adésintéressement en ont fait un conseiller recherché et l'un des serviteurs les plus constants de l'unité de l'épiscopat.

Il nous a été donné de faire la connaissance de l'archevêque de Québec dès le lendemain de sa nomination au siège de Trois-Rivières en 1946. Depuis cette date, Mgr Roy nous a souvent honoré de son hospitalité. Nous avons trouvé en lui un homme d'Eglise au jugement ferme mais au coeur doux, un prêtre animé par le désir loyal de servir, un homme de dialogue. Même quand il nous adressait parfois des conseils plutôt sévères — ce dont il est fort capable — jamais il n'a fermé la porte à des conversations ultérieures.

Mgr Roy pratique depuis longtemps, sans le dire, l'esprit d'accueil que le concile veut imprimer à l'Eglise de 1965. Sa présence au sein du Sacré Collège sera pour cet organisme, un gage additionel de sagesse et d'ouverture.

Au nouveau cardinal, nous souhaitons un long et fructueux service au sein du sénat de l'Eglise.

C. R. (Le Devoir)

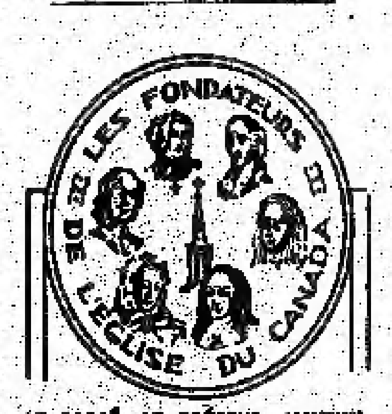

LE PASSÉ, LE PRÉSENT, L'AVENIR

Le passé reste un maître fort compétent. Son visage nous est familier, il nous parle un langage connu. Cependant, à notre époque de vitesse vertigineuse où toute l'attention se concentre sur l'instant présent, seules les figures des grands personnages émergent de l'oubli. Nos Fondateurs de l'Eglise du Canada sont au nombre de ces gloires nationales qui illuminent encore l'existence de notre peuple.

Nos Seigneurs les Evêques nous les proposent en modèles et nous demandent de pousser leur cause de canonisation. Les Pionniers de la foi chez nous méritent vraiment la vénération de tout notre peuple.

Tâchons de les imiter et de mettre nos vies et nos moeurs en accord avec les valeurs spirituelles qu'ils représentent. Ainsi le passé nous servira dans le présent à préparer l'avenir.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

SEPTIEME-NORD

MONIQUE MILLER interprète le rôle de garde Charron dans Septième-Nord, présenté tous les jeudis à 8 heures du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Ce populaire téléroman nous fait pénétrer chaque semaine dans le milieu de travail des médecins et des infirmières et nous fait découvrir des êtres profondément humains, derrière la façade de la profession.

Ecoutez votre poste français

CFBR - 550

Les Jésuites perdent leur résidence

TORONTO — Les membres d'une organisation religieuse ont perdu mercredi en Cour d'appel la permission de conserver leur résidence de 29 appartements dans cette ville.

Le comité municipal des édifices et du développement a déclaré qu'il sympathisait avec les membres de l'ordre des Jésuites du Haut-Canada, mais que la demeure entrait en contravention avec un règlement de zonage.

Le règlement stipule que les personnes qui habitent une demeure dans cette section doivent avoir des liens de parenté.

Les Jésuites ont prétendu qu'ils étaient une famille, reliée ensemble par des voeux qui les unissent plus étroitement dans une fraternité religieuse que des soeurs et des frères naturels.

...cà vous regarde

par
Henri Béchard, S.J.
vice-postulateu rnational de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

Le Fils, comme il l'a promis à l'Eglise et à chacun en particulier, nous fait don de cet autre Lui-même, l'Esprit-Saint. Celui-ci doit aider l'homme tombé et racheté à revêtir tout à fait l'homme nouveau, l'homme par excellence, le Christ. Nous le voyons à l'oeuvre chez Kateri.

Le 18 avril 1675, "le Saint-Esprit entrant en Kateri dans le baptême, en fit sa chère épouse et la mit au rang des âmes d'élite et l'éleva en quatre ans à la haute sainteté; il la laissa deux ans dans sa cabane pour triompher de l'infidélité des Iroquois, pour servir à la nouvelle Eglise des Agniers et pour augmenter le mérite de Kateri".

Le Père Jacques de Lamberville s'aperçut bientôt que l'Esprit de Lumière la dirigeait. Parce qu'elle s'était soumise à cette direction intérieure, elle contenait Dieu et les hommes. Les pires l'admiraient et les meilleurs trouvaient en elle de quoi l'imiter.

Quelques mois après son arrivée sur le bord du Saint-Laurent, elle rencontra Marie-Thérèse Tegaiaguenta alors qu'on bâtissait la première chapelle au Sault Saint-Louis. Les deux se promenaient autour de l'édifice. Pour entamer la conversation, Kateri demanda à l'autre où les femmes se placeraient dans cette petite église. Marie-Thérèse lui indiqua l'endroit. "Hélas, reprit Kateri soupirant, ce n'est pas dans ce temple matériel que Dieu se plait davantage à demeurer, c'est au dedans de nous-mêmes qu'il veut habiter. . ."

C'est déjà dire en gros la réponse de Kateri au don ineffable du Seigneur. "Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là donne beaucoup de fruit,,)Jn xv, 5). Dieu demeure en Kateri et Kateri demeure en Dieu. Comme pour toute âme qui communie à Dieu, chez elle, selon les desseins divins, croissait l'amour surnaturel jusqu'à atteindre à sa stature parfaite, jusqu'à l'achèvement du Bien-aimé en elle. Elle donna beaucoup de fruit.

Renseignez-vous davantage au sujet de la vénérable Kateri Tekakwitha. Ecrire au Centre Kateri (un timbre-poste, s.v.p.), Caster postal 70, Caughnawaga (Qué.)

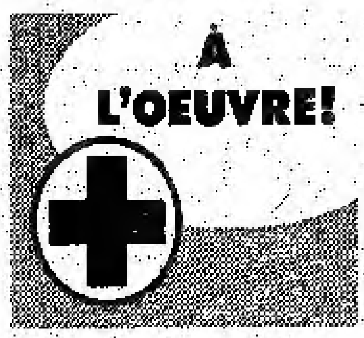

NOTRE PÈRE ...

Cette prière englobe tous les besoins de l'âme humaine en exil sur la terre. C'est ce qui en explique l'intérêt universel. D'ailleurs, son origine est divine; elle nous fut recommandée par le Christ, le fils unique du Père Eternel, qui est aussi le père de nos âmes.

Orpheline à 7 ans, épouse malheureuse à 20 ans, veuve à 30 ans, Marguerite d'Youville se voit privée des joies et du soutien que procure l'amour d'un père ou d'un mari. Elle trouve une compensation infiniment plus douce et plus réconfortante dans l'amour de la première personne de la Sainte Trinité, le Père Eternel. Elle lui confie tous ses espoirs et ses activités. Dès lors, sa charité pleine d'attentions ranime les courages et sa foi lumineuse rassure les inquiets et redonne l'espoir à tous.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

---

50 De l'Atelier au Séminaire

comprennent que de notre part c'est sagesse et prudence.

"Qu'on veuille bien profiter de ce délai pour examiner avec soin les questions de caractère et de jugement, si importantes quand il s'agit de jeunes gens ayant déjà une personnalité plus accusée, leurs idées faites. Il semble qu'ici la pierre de touche sera le souci de l'obéissance, la docilité."

La probation préalable qui s'impose.

"Quelle conséquence faut-il tirer de ce qui précède?" se demande à bon droit l'abbé G. Lemesle, P.S.S., après avoir cité M. le Chanoine Lieutier. Et il se charge lui-même de répondre en ces termes:

"Avant de faire entrer au séminaire, ou dans une maison de vocations tardives, un jeune homme qui désire se consacrer à Dieu, avant même de lui permettre de quitter la situation qu'il possède dans le monde, le prêtre devra l'examiner avec un grand soin et pendant tout le temps voulu, pour s'assurer qu'il possède les aptitudes désirables ou s'il présente un espoir fondé de les acquérir. Quelquefois, il rencontrera de la résistance, car souvent, quand un tel jeune homme se présente après s'être décidé lui-même,il pense être accepté aussitôt; il voudrait brûler les étapes pour regagner le temps perdu et il est tout étonné, presque "scandalisé", de cet arrêt qu'on lui impose dans sa course au sacerdoce, alors qu'on demande partout des prêtres. Une telle résistance, si elle se produit, permettra au directeur d'apprécier à sa mesure quelle capacité d'obéissance possède le jeune homme.

(à suivre)

De l'Atelier au Séminaire 47

CHAPITRE SIXIEME

Examen et décision de vocation

Celui qui songe au sacerdoce ou à la vie religieuse à un âge assez avancé est-il vraiment appelé à cet état de vie, en d'autres termes, a-t-il vraiment la vocation? C'est là une question qui, bien entendu, ne peut se régler à la légère ni en un tournemain.

Avant de prendre une décision de quelque importance mais surtout en une matière aussi délicate et aussi grosse de conséquences que le choix d'un état de vie, c'est un principe élémentaire qu'il faut mettre tout le temps voulu à prier et à réfléchir, à consulter aussi, pour ne pas s'exposer à quelque grave déconvenue dont une hâte excessive serait la principale ou même l'unique cause.

Les précautions à prendre.

Une chose à laquelle il faut d'abord penser, c'est la question de savoir ce qui adviendrait, en cas d'échec ou de non-persévérance, pour celui dont l'avenir matériel est déjà assuré dans le monde. Non qu'il faille être sur ce point d'une prévoyance telle qu'il convienne d'arrêter net toutes vocations susceptibles de se présenter à cause des aléas possibles de demain, ce qui serait proprement absurde, et plus qu'absurde!

C'est un fait constant, en effet, que dans toutes les choses humaines l'on doit toujours prendre certains risques, sans quoi l'on n'entreprendrait jamais rien; c'est que l'avenir est à Dieu et que nous ne sommes jamais sûrs du lendemain. Il désespérément une evpérience inutile et risquent de devenir des hypocrites et des médiocres s'ils n'ont pas été dépistés à temps; inconvénients

EGLANTINE

Ménagère du curé dans Rue de l'Anse

par Gisèle Théroux

Quand j'ai rencontré Juliette Huot, elle s'est exclamée: "Vous avez l'air original; on dirait que vous portez une bouteille d'alcool!" Profitant des ventes de janvier, je venais tout simplement de m'acheter une grosse bougie à moitié prix. Cette exclamation nous a rappelé à toutes deux la "triste réalité" de la grève de la Régie des alcools! Car. . .

. . .En plus d'être une comédienne chevronnée, Juliette Huot est un cordon-bleu; le rhum et le kirsch, il va sans dire, sont pour elle des "ingrédients" précieux!

Présentement, Juliette Huot joue le rôle d'Eglantine, la ménagère du curé, dans le téléroman **Rue de l'Anse** que présente Radio-Canada tous les

JULIETTE HUOT

mardis à 8 heures du soir.

Dans la province de Québec, la ménagère du curé est un personnage bien connu et qui a même sa légende. C'est de notoriété publique que des personnes pratiquant le même métier prennent des allures, des attitudes qui les font se ressembler. Quand on a confié à Juliette le rôle d'Eglantine, il ne s'agissait pas de lui faire jouer un rôle de composition mais de faire rendre, de la façon la plus vraisemblable, un personnage que tous, un jour ou l'autre, nous avons rencontré.

Dans ce téléroman, Eglantine est la célibataire, dans la quarantaine, qui est un peu frustée dans la vie. Pour elle, "son curé, c'est presque "son" bien. Le presbytère devient "sa" maison. Quelle femme ne prend pas plaisir à astiquer un coin qui est bien à elle? A préparer un petit plat pour tel homme, fût-il curé? A deviner un cafard et à s'ingénier à le chasser? Il y a tout cela dans le coeur d'Eglantine. Peut-être à son insu.

Au cours de sa carrière, Juliette Huot (en mai dernier, elle a fêté son vingt-cinquième anniversaire de vie artistique) a joué beaucoup de rôles comiques. Le public la reconnait à son sourire généreux, son rire communicatif, sa jovialité faite de rondeurs et de mots d'esprit. Un sens de l'humour bien développé lui facilite la riposte rapide. Aussi, il y a quelques mois, quelle ne fut pas la surprise de Juliette Huot de trouver, dans son courrier, une lettre d'un téléspectateur de **Rue de l'Anse** qui lui écrivait: "Depuis que vous êtes devenue Eglantine, je ne vous aime plus. Vous êtes irritable, vous qui étiez si sympathique avant!" Juliette Huot campe si bien le personnage d'Eglantine que les téléspectateurs l'assimilent à son personnage!

Les épisodes de **Rue de l'Anse** ont été filmés l'été dernier, en Gaspésie. Juliette était ravie de retourner dans ce coin de pays qu'elle aime tout particlièrement. Dans la vie, Juliette Huot nous confie aimer la mer, la cuisine, la lecture et la bonne compagnie.

Les dialogues de cette série sont écrits par Jovette Bernier. Juliette Huot parle avec plaisir de cet auteur qu'elle estime beaucoup.

-Vous savez, Jovette Bernier est née en Gaspésie, dans le village de Ste-Fabienne-sur-mer. Les gens de là-bas qui regardent **Rue de l'Anse** se reconnaissent facilement. La mer, qui fait partie de leur vie, revient souvent dans leur conversation. Pour parler de quelqu'un qui se met en colère, par exemple, on dira: **houleux comme la mer.**

Pour Juliette Huot qui, tout au cours de sa carrière, a joué à la télévision, au cabaret, à la radio et au théâtre, sa préférence va spontanément au théâtre. "La télévision, nous avoue-t-elle, limite le comédien. Il doit réduire ses gestes et limiter ses intonations de voix. La télévision, par le jeu de ses caméras, peut aussi réduire au minimum un rôle de premier plan tout comme elle peut faire l'inverse. Il n'y a que la scène pour permettre au comédien de donner sa pleine mesure."

Une autre facette du caractère de Juliette Huot qui la rend si sympathique, c'est sa souplesse, sa facilité d'adaptation. Elle accepte facilement l'opinion du réalisateur et de ses camarades de travail.

Eglantine, ménagère fort appréciée de son curé, le restera-t-elle? J'ai l'impression que son caractère optimiste lui fait accepter la situation présente; mais n'espère-t-elle pas autre chose? Un coeur de ménagère doit bien battre, de temps en temps, à un rythme précipité? Dans le coeur d'Eglantine, il y a peut-être du feu sous la cendre.

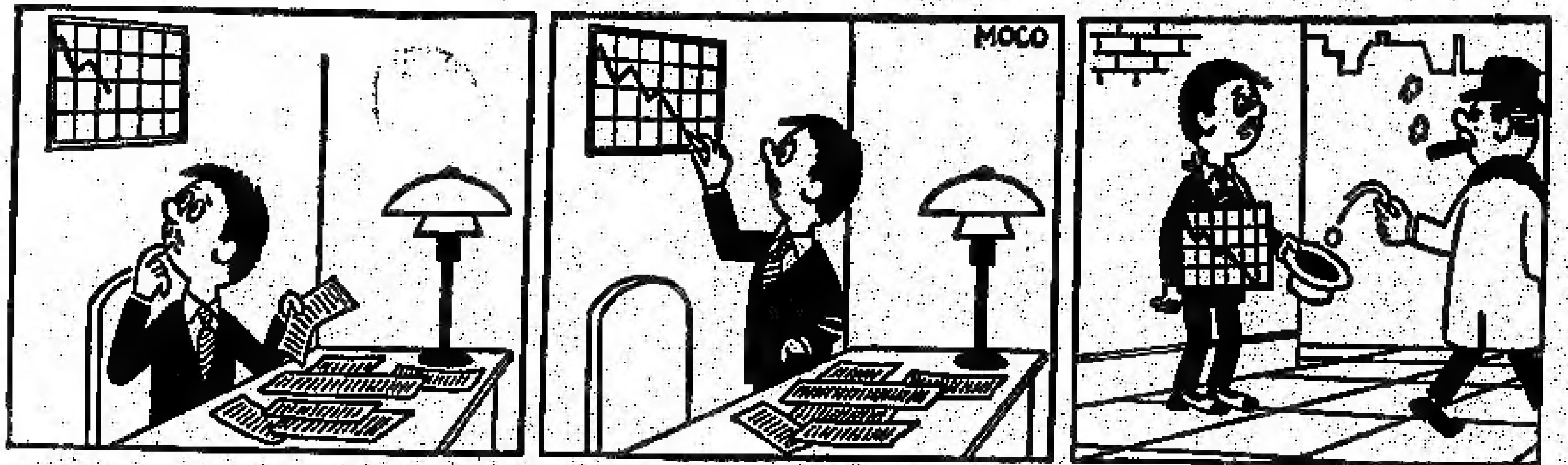

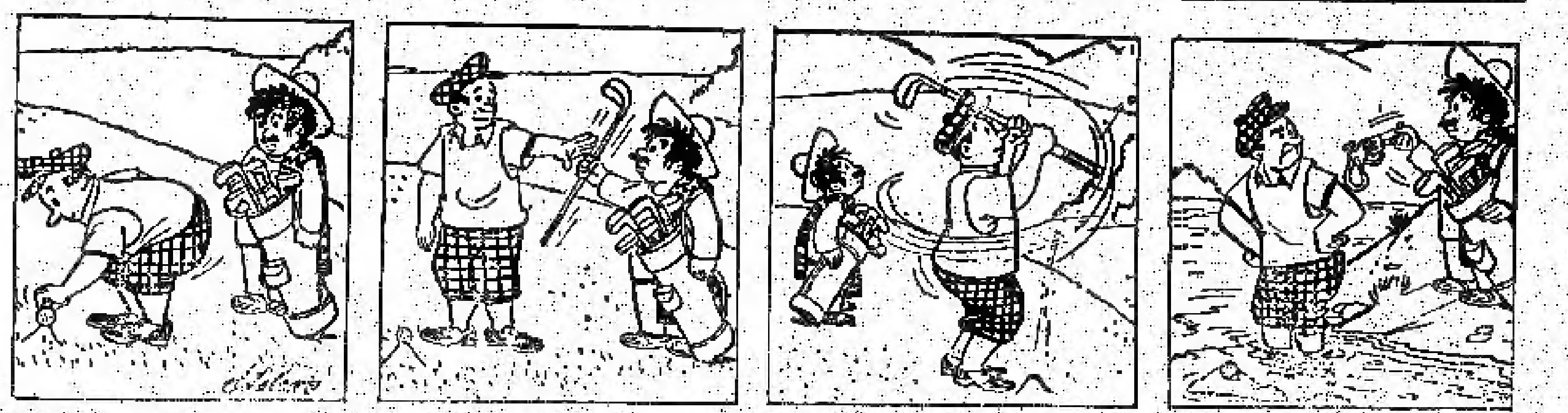

encore, lorsque, arrêtés, ils doivent retourner au monde, qui les regarde toujours avec quelque ironie ou malice. De là, bien des aigreurs, des rancunes, des froissements; pauvres âmes déçues et blessées!"

N'est-ce pas là le langage de la plus élémentaire raison? Aussi bien, tous ceux qui ont étudié la question d'un peu près sont-ils unanimes sur ce point. N'en citons pour l'instant qu'un seul, l'abbé Emile Gérin, Prêtre du Prado, Supérieur de N.-D. de la Roche. Dans Clergé Parroissial et Recrutement Sacerdotal, il s'exprime comme suit:

"Les vocations tardives ont besoin, elles aussi, d'être étudiées re près et d'être éprouvées.

"Il serait dangerenx de profiter d'un moment d'enthousiasme, dans une retraite par exemple, pour tout quitter afin d'entrer au séminaire.

"Il faut bien faire comprendre à ces jeunes que c'est leur intérêt seul qu'on a en vue quand on leur demande les délais nécessaires pour prendre une décision réfléchie, éclairée et prudente.

"Bouleverser des familles, perdre une situation, sans l'espoir fondé, et approuvé par le confesseur habituel, d'une vocation sérieuse, serait une imprudence grave.

"Mieux vaut les faire attendre six mois ou un an que les voir partir en hâte, pour revenir quelque temps après, découragés, et parfois aigris.

Il reste tout de même qu'il importe de prendre conseil de la plus élémentaire prudence humaine, et que l'on ne doit songer à s'engager effectivemnt dans la voie du sacerdoce ou de l'état reli-

gieux que si, tout bien pesé, l'on a des chances sérieuse d'y persévérer.

Les inconvénients à éviter.

On se doit à soi-même de prendre ces précautions, afin d'éviter les incovénients dont parlait M. le Chanoine Lieutier au Congrès du Recrutement Sacerdotal tenu à Lyon en 1928.

"Inconvénients que l'on rencontre lorsqu'on fait quitter leur situation aux jeunes gens et aux hommes désireux "tardivement" du sacerdoce pour les faire entrer, comme internes, dans des maisons de formation, si l'on n'a pas toutes les garanties suffisantes au sujet de leur persévérance ou au sujet de leur situation en cas de non-persévérance.

"Inconvénients pour les maisons elles-mêmes, qu'on encombrera d'élèves indésirables et dont le séjour malédifiant ou trop court aura une funeste influence sur les autres élèves.

"Inconvénients pour les ressources des Oeuvres de Vocations qui généralement doivent immédiatement et complètement prendre en charge ces candidats dont les parents ne veulent ou ne peuvent plus se soucier et qui eux-mêmes, perdant leurs salaires, ne possèdent plus rien.

"Inconvénients pour les sujets qui, tourmentés par l'inquiétude de la situation perdue définitivement, ne peuvent parfois donner pleinement le rendement dont ils seraient capables dans le calme ou bien veulent prolonger

"Ces jeunes gens, apprenons-leur à réfléchir, à prier mieux, à se former pendant le temps nécessaire dans une ligne authentiquement chrétienne, à s'instruire plus à fond des vérités religieuses, ce sera pour eux tout bénéfice.

"Sans doute le délai restera un sacrifice; qu'ils

A. FOURNIER LTEE

Assurances

Etabli en 1895

FEU — AUTO et AUTRES

PRETS SUR HYPOTHEQUES

133-135 Cedar 674-5287

Pour le meilleur . . .

confort . . .

essayez . . .

TORIDHEAT

1—L'unité TORIDHEAT, Modèle ORA-air climatisée est enfermée dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.

2—Plus grande économie d'huile avec le brûleur rotatif Wall Flame.

3—FILTRE plus facile à remplacer et très efficace.

4—Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.

5—Le contrôle facile avec thermostat, Humidificateur Vape-glass.

MORRISON Plumbing & Heating

164 rue Elgin - 674-0797

AU ROYAUME de la femme

LE COURRIER DE COUSINE BLANCHE

L'HIVER ET LA BEAUTE

Au fait, un vent froid d'hiver certainement ses charmes, surtout pour ceux qui aiment les sports au grand air mais elle peut aussi causer de bien désagréables effets à une jolie peau.

L'hiver est une saison qui a peut être aussi dommageable à votre peau, qu'une exposition trop prolongée au soleil ardent de l'été.

La sécheresse de la peau sera sans contredit le problème majeur auquel la femme aura à faire face durant les mois qui viendront.

Les mains, les jambes et la figure sont les parties du corps les plus exposées durant l'hiver, et un peu d'attention et de soins vous permettra de les conserver douces et belles.

Une bonne crème à base d'hormone, appliquée sur la figure à tous les 24 heures, fera des merveilles pour combattre la sécheresse de la peau. Aussi, il ne faut pas oublier de l'appliquer avec un mouvement ascendant, afin de lutter contre une peau tombante.

Une crème ou lotion à main, appliquée sur les jambes et les mains préviendra certainement les vilaines gerçures.

Aussi, si vous allez au dehors, ne serait-ce que pour quelques instants, vous pourrez protéger vos jolies mains, en portant une paire de gants.

J'espère que ces quelques conseils pratiques vous seront utiles, car comme vous voyez, chères lectrices, il me suffit que d'un peu de bonne volonté pour vous conserver belles en toutes saisons.

Demandez-moi les feuillets traitant du visage, de l'obésité, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets, du développement normal du buste, des yeux, des cheveux, à Cousine Blanche, C.P. 660, Chambly, Qué.

Ils vous seront envoyés confidentiellement sur réception d'un timbre de 5 sous pour chaque feuillet.

COUSINE BLANCHE

Un sac de polythène à tirette, à la fois léger, solide et logeable, est l'article idéal pour transporter l'attirail de hockey. Imperméable et opaque, le sac de couleur chamois peut aussi servir à la plage, comme protection d'équipement de sport et pour toutes sortes d'entreposages. Une fabrication de Canadian Industries Limited, ce sac de polythène est vendu dans les quincailleries.

Sudbury Lumber & Builders' Supplies Ltd.

Matériaux de construction de toutes sortes

Spécialité: Bois de charpente

647 chemin Falconbridge, Lebel, Ont.

J. S. DROUIN, gérant 673-5941

VOUS ATTENDEZ AU PRINTEMPS POUR RÉNOVER OU REDÉCORER?

POURQUOI?

Addressez-vous DÈS MAINTENANT à la banque afin d'obtenir un prêt pour l'amélioration de la ferme ou de la maison

Les Canadiens avisés profitent de l'hiver. D'habitude, il est plus facile d'embaucher des ouvriers en hiver et de faire exécuter ses travaux au moment voulu. Il y a abondance de matériaux et les prix en vigueur durant la saison morte sont réduits. Les facilités de crédit à long terme vous permettent de faire bien davantage avec l'argent dont vous disposez pour vos travaux d'amélioration.

En vertu de la loi nationale sur l'habitation, vous pouvez faire un emprunt à la banque pour améliorer votre maison. Le taux d'intérêt est faible et vous pouvez emprunter jusqu'à $4,000. Le remboursement peut se répartir sur une période maximum de dix ans.

Un prêt destiné aux améliorations agricoles met à votre disposition un maximum de $15,000 et vous avez jusqu'à dix ans pour son remboursement.

En vous adressant à la banque vous pouvez obtenir un prêt pour petite entreprise garanti par le gouvernement. Vous pourrez ainsi faire exécuter des travaux de rénovation dans les locaux de votre entreprise ou faire réparer votre outillage.

TOUT LE MONDE Y GAGNE, QUAND L'EMPLOI D'HIVER AUGMENTE.

FAITES-LE MAINTENANT!

Publication autorisée par l'honorable Allan J. MacEachen, ministre du Travail, Canada.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

Travaux Artistiques bosselage sur place

SERVICE DE 8 HEURES SUR:

- Faire-part de mariage
- Cartes de "Stag Parties"
- Billets d'admission

FOURNITURES DE BUREAU:

- en-têtes de lettres,
- enveloppes,
- factures,
- contrats,
- relevés de compte,
- cartes d'affaire,
- livres de reçus,
- chèques personnels,
- programmes,
- brochures,
- catalogues,
- certificats,
- pancartes,
- circulaires,
- dépliants, etc . . .

MENUS DE RESTAURANT SUR CARTON PLASTIQUE LAVABLE

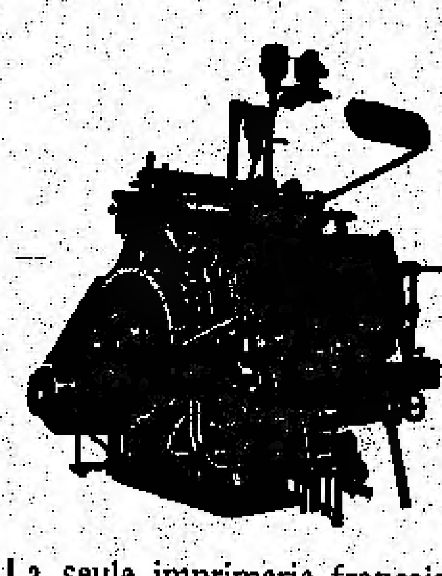

La seule imprimerie française de la région de Sudbury

Arts Graphiques Ltée

Tél. 673-0700

122 ELM EST – SUDBURY, ONT.

LOCAL 2 — SYNDICAT INTERNATIONAL DES TYPOGRAPHES

Ministère des Terres et Forêts d'Ontario

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hon. KELSO ROBERTS
Ministre

LA PETITE HISTOIRE DU COMTE DE HALTON

TORONTO—La petite histoire du comté de Hamilton, au centre de l'Ontario, l'un des plus densément peuplés de la province la plus populeuse du Canada, montre à quel point en un siècle, notre pays a changé.

Il y a cent cinquante ans (votre arrière-grand père s'en souviendrait. . .) les canots chargés de fourrures abordaient encore à Lachine, près de Montréal. Il y a quatre-vingts ans (parlez-en à Grand-papa), des cages de bois flottant dérivaient sur l'Outaouais.

Il y a cinquante ans, seul un héros (ou un "embardeux") partait durant l'hiver, pour franchir la largeur d'un comté rural en "Ford à pédales", aujourd'hui, selon l'expert Edward E. Ackert, de Moffat, comté de Halton, près du lac Huron, seules la chasse et la pêche sportive restent, pour témoigner des rudes plaisirs du bon vieux temps.

M.Ackert, qui dirige le service forestier du comté, a publié en anglais, "A brief history of the 16 mile creek watershed"; ce réseau d'eaux naturelles est situé tout entier dans son comté. Faut souhaiter que le texte de cette monographie régionaliste sera traduit.

Car on y trouve des informations précieuses, que le temps effacerait vite de la mémoire des gens. Par exemple, il y a cent ans, alors que la marine à voiles se défendait contre la nouvelle marine à vapeur, et que les bateaux mécaniques réclamaient encore beaucoup de mâture, le comté de Halton fournissait non seulement des mâts pour la puissante flotte britannique, mais des espars, des manches à grues, des rames, tout l'attirail de navigation qu'exigeait la marine en ce temps-là. Et ce commerce de bois "debout", faisait la richesse de l'Ontario. Les forêts de bois franc sont disparu, et bien d'autres choses ont changé, dans le comté de Halton.

A l'extrémité sud-ouest du district du lac Huron, c'est-à-dire en retrait, vers le bassin de l'Outaouais, le basin des 16 milles compte 160 milles carrés de superficie, largement arrosée. Mais la culture y a remplacé le bois, et les villégiatures y conquièrent une grande partie du sol arable. Le comté de Halton est devenu un paradis de vie au grand air. Très accidenté, le bassin commence près du lac Ontario, à 226 pieds d'élévation, et grimpe par une succession de collines, à plus de 1,300 pieds, en approchant le versant du lac Huron. Les premiers blancs à rôder par là, il y a trois cents ans, furent les martyrs jésuites, apôtres des Hurons qui succombèrent avec leurs fidèles. Ensuite, le pays déserté attendit longtemps la visite des trappeurs. Ce sont les premiers loyalistes de York, aujourd'hui Toronto, qui montèrent d'abord au lac Simcoe, puis ensuite jusqu'à la baie Georgienne et au lac Huron; il y a quatre-vingts ans leurs chemins de barreautins étaient doublés de petites voies ferrées locales, qui se fondirent d'abord dans les Grand-Tronc, puis furent achetées par son rival, le Pacifique Canadien parvenu à North Bay.

Aujourd'hui, le voyageur qui descend du nord, vers Toronto, voit ces campagnes déjà très densément peuplées d'estivants, et même de banlieusards qui y vivent à l'année. Des routes percent toute la campagne, l'industrie est arrivée, mais la section du nord du comté de Halton est restée forestière. Souhaitons qu'elle garde longtemps son caractère agreste, car la verdure devient rare, même au Canada!

Halton est d'ailleurs à proximité d'une grande variété de trésors naturels, puisqu'il touche par ses confins sud, presque aux chutes Niagara.

La genèse du commerce du bois, copieusement relevée, avec détails, par l'expert conservationniste Edward Ackert, est intéressante. Après les grands fûts flottés "tout ronds" jusqu'à Montréal où les armateurs anglais les faisaient charger à fond de cale, vint le "bois carré", taillé à la "scie de long", puis au godendard, puis enfin à la scie à moulin. Vite, ce gros bois d'oeuvre fut épuisé, et fallut se rabattre sur le commerce du bois fin, la planche, les douves à barriques, le bardeau, qui fut un gros item commercial, le "deux-par-quatre", la "moulure de maison", l'industrie des "manches", manches de haches, manches à balais, manches de pioche, manches de pelle, etc.; en dernier, il y a trente ans, on sciait encore de la latte et de la "bande à clôture". Le fil barbelé a pris la place de cet item, et le bois reste de nos jours, est devenu précieux. On l'exploite pour le mobilier, l'ébénisterie, les formes industrielles, les tables de machines. Seul, parmi le gros bois, le "dormant" qu'éxigent les voies ferrées, et le "poteau" toujours à la mode, trouvent encore preneur.

M. Ackert note en terminant, une observation curieuse. Si l'homme a complètement transformé son habitat, en moins de six générations, l'animal a gardé son terroir. On trouve dans le district mixte de Halton, à peu près la même faune forestière ou marginale qu'il y a cent ans. La martre, le vison, la loutre, s'y trappent avec quelque succès. Bien entendu la pêche demeure florissante. De vastes secteurs du comté ont été acquis par l'autorité publique, et transformés en parcs. Les oiseaux, plume d'eaux, plume sèche, et même une variété locale de pigeon voyageur, s'y perpétuent en toute liberté. Il y a du chevreuil, du lièvre en masse qui saute de chaque buisson, de l'écureuil qui grignote partout, des suisses, des suisses-barrés qu'on peut voir, au petit jour, traverser à la queue-leu-leu les pistes sablés, en automne.

Mais le beau saumon marin, qui remontait naguère jusque là, n'y arrive plus. Trop de barrages, pas assez d'eau, et les rives sèches du lac Huron sont trop basses. La truite ensemencée a pris la place laissée libre, et les pêcheurs n'ont pas perdu au change.

A VENDRE
Patins Usagés
Pour les petits, pointures 10 à 1, $2.50; hommes (pour le hockey) $2.95 et $3.95; femmes (de fantaisie) $3.50 et $4.50. Liste de prix sur demanda. DUKE'S, 625 Queen West, Toronto.

La prochaine fois, essayez . . .
67 Brights CATAWBA 67
PRODUCED BY T. G. BRIGHT & CO. LIMITED • NIAGARA FALLS, CANADA
CANADIAN SHERRY
Téléphonez Brights pour livraison gratuite!

LEBEL & FILS
142 Eyre 673-9535-6-7
Nettoyeurs et Teinturiers
Sudbury, Ontario

DEPARTMENT OF HIGHWAYS, ONTARIO
Notice To Suppliers of Gasoline & Diesel Fuel
SUPPLY CONTRACT NO. SA-64-4061
Sealed Tenders on forms supplied by Department for the above Contract will be received by the District Engineer, Department of Highways, Box 550, McFarland Lake Road, Sudbury, Ontario until 12:00 o'clock noon, E.S.T.
THURSDAY, MARCH 11th, 1965
Specifications, Information to Bidders, Tender forms and envelopes may be obtained by calling at or by mail addressed to the District Engineer at the above mentioned address.
The lowest or any Tender not necessarily accepted.
DEPARTMENT OF HIGHWAYS
ONTARIO

La Croix-Rouge
vous représente
toujours et partout

Nouveau ROSIER Hybride-Thé "MISS CANADA"

Une rose hybride-thé à deux couleurs (rouge-cerise brillant, revers ivoire argenté). D'une beauté exceptionnelle, délicatement parfumée, à 35 pétales, pour célébrer le centenaire du Canada.
Une création canadienne produisant des plants forts et vigoureux avec grand feuillage luisant (Peace X Karl Herbst), abondance de très grosses fleurs à longues tiges. Livraison à partir du printemps 1966. Commandez tôt afin de vous assurer des plants bien établis pour les célébrations du centenaire. Prix: plants de 2 ans No 1, certifiés véritables, ch. $2.75; 3 pour $7.50, f.à.b. magasin; si désirés port payé, ajouter .25c l'unité.
Notre Guide du Jardinier, 96 pages abondamment illustrées, prix .50c, remboursable avec achat de $3.00 ou plus.
W. H. PERRON & Cie Ltée (73)
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. (Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltée)

Vous désirez acheter un bon appareil de photo?
Le moyen: un prêt spécial de la Banque de Commerce
Quel que soit l'objet de vos désirs—appareil photographique, piano, machine à laver, auto—vous pouvez vous le procurer au moyen d'un prêt spécial de la Banque de Commerce correspondant exactement à vos besoins. Téléphonez ou rendez-vous au service des Prêts Personnels de n'importe quelle succursale de la Banque de Commerce.
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE